

- 3- Respect et inclusion sociale
- 4- Participation sociale loisirs
- 5- Espaces extérieurs et bâtiments
- 6- Santé et services sociaux communication et information
- 7- Sécurité

Vous serez informé très bientôt !

Le Comité MADA souhaite vous entendre, préparer vos idées.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à communiquer avec Linda à la municipalité. »

Votre équipe du Comité de pilotage Municipalité amie des aînés
Marie-Laure, Luc, Guylaine, Victoire, Linda et Nadine ☺

AGRICULTURE URBAINE

Comme vous le savez, la MRC de La Matanie a démarré, fin janvier, sa grande tournée de consultations citoyennes dans chaque municipalité. Merci à tous les citoyens et citoyennes qui ont participé ou qui y participeront.

Ces rencontres via Zoom nous ont permis d'écouter les idées soulevées par les citoyens pour réfléchir, ensemble, à comment développer l'agriculture urbaine sur notre territoire. Nous avons comme objectif d'arriver à un monde plus vert, ayant une meilleure autonomie alimentaire et [en accord avec notre vision pour nous et les générations future.](#)

Les idées sont toutes recensées et regroupées sur une plateforme en construction qui sera en ligne du **22 février au 14 mars**. Le lien sera disponible dès le 22 février sur le site internet de la MRC (www.lamatanie.ca) et la page [Facebook Environnement Matanie](#). Nous vous invitons à aller, à partir du 22 février, sur cette plateforme facile d'utilisation afin de voter pour les idées qui vous rejoignent, proposer de nouvelles idées et commenter celles des autres. Nous pourrons ainsi établir un ordre de priorité d'actions, selon les idées et les projets ayant reçu le plus grand nombre de votes.

Soyez acteur du changement en vous prononçant via cette consultation en ligne. Cela permettra que le plan d'action en agriculture urbaine soit à notre image : ambitieux et pleins d'espoirs pour notre avenir!

Merci



LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES VOUS INFORME ÉDITION DE FÉVRIER 2021

DÉNEIGEMENT DES COURS

Il a été constaté que certaines personnes poussaient la neige sur le trottoir, dans la rue ou sur l'emprise de la Municipalité. Veuillez prendre note qu'il est strictement interdit *à toute personne de pousser, transporter, déposer ou jeter par quelque moyen que ce soit, la neige ou la glace aux endroits suivants :*

- a) *sur les trottoirs, la chaussée et les fossés;*
- b) *dans l'emprise d'une rue de manière à ce qu'elle obstrue la visibilité d'un panneau de signalisation routière;*
- c) *dans un endroit public;*
- d) *sur les bornes d'incendie;*
- e) *dans un cours d'eau.*

Les agents de la Sûreté du Québec sont autorisés à vous remettre en tout temps un constat d'infraction dès que la faute a été constatée. ***Quiconque contrevient au règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 100 \$. Si une infraction se continue, le contrevenant est passible de l'amende édictée ci-dessus pour chaque jour durant lequel l'infraction se continue.***

La municipalité vous remercie à l'avance pour votre bonne collaboration.

Voir ordre du jour de la réunion du 1^{er} février 2021 page suivante



LE BUREAU MUNICIPAL DEMEURE FERMÉ AU PUBLIC JUSQU'À NOUVEL ORDRE EN RAISON DE LA SITUATION ACTUELLE

Vous pouvez communiquer avec la directrice générale en tout temps par téléphone au 418-733-4273 ou par courriel à grossesroches@lamatanie.ca

Les taxes sont payables par chèque par la poste ou par vos institutions financières. Pour les demandes de permis ou autres documents, veuillez communiquer avec la directrice générale et elle vous expliquera la façon de procéder pour que ce soit sécuritaire.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} FÉVRIER 2021 À HUIT CLOS

Un enregistrement des délibérations du Conseil municipal sera déposé sur le site WEB de la municipalité www.municipalite.grossesroches.ca pour consultation.

Si vous avez des questions pour le Conseil municipal, vous pouvez les envoyer par courriel à grossesroches@lamatanie.ca ou téléphoner directement à la municipalité au 418-733-4273 et je prendrai note de vos questions et les soumettrai au Conseil municipal le soir la réunion.

Voici le projet d'ordre du jour pour la réunion du 1^{er} février 2021.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux;
Administration générale;
- 4.1 Approbation des comptes à payer et des chèques émis;
- 4.2 Autorisation de paiement de facture Tétra Tech pour projet rues du Rosaire et St-Jean au montant de 411.03 \$;
- 4.3 Autorisation de paiement de facture Fédération Québécoise des municipalités finaliser plans et devis pavage rues Mgr Ross et St-Jean au montant de 1 293.19 ;
- 4.4 Autorisation de paiement facture Fédération québécoise des Municipalités pour finaliser projet route de Grosses-Roches au montant de 109.41.
5. Adoption du règlement numéro 352 modifiant le règlement numéro 239 sur la tarification de certaines interventions du SRSI afin de modifier la grille tarifaire lors d'une intervention;

6. Faire pression auprès de la Commission scolaire afin que le transport pour les élèves de Grosses-Roches fréquentant l'école de Sainte-Félicité se fasse à partir de leur résidence au lieu d'un point entre les deux grandes côtés; (Demande de Madame Victoire Marin)
7. Suivi de dossier travaux de pavage rue Mgr Ross et St-Jean pour l'été 2021;
8. Suivi de dossier pour la réfection du mur de protection de la prise d'eau potable pour l'été 2021;
9. Suivi de dossier pour le projet de réfection des rues du Rosaire et Saint-Jean;
10. Suivi de dossier pour appel d'offres regroupé pour l'exploitation des ouvrages d'eau potable et d'eaux usées;
11. Suivi de dossier agrandissement du garage municipal pour bureau;
12. Suivi de dossier sur la mise à jour de la Politique Municipalité amie des aînés;
13. VARIA
14. Correspondance (voir pièces jointes s'il y a lieu)
15. Période de questions
16. Levée de la séance.

POLITIQUE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

Voici les dernières nouvelles de votre Comité de pilotage MADA pour la mise à jour de la nouvelle Politique 😊

« Le comité de pilotage de la démarche MADA a tenu une deuxième rencontre. À cette rencontre nous avons pris le temps de dresser le portrait de la situation des aînés dans notre municipalité et des services offerts sur notre territoire.

La prochaine grande étape est de vous consulter pour préciser vos besoins spécifiques. Nous vous invitons à réfléchir à ce que nous pourrions faire pour améliorer dans les domaines suivants :

- 1- Habitat et milieu de vie
- 2- Transport et mobilité

